Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260218-202602_115-DE

Feuillet 2026-011

Publiée le

Fouesnant les Glénan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FEVRIER 2026
N° 202602-1.1.5

L'an deux mille vingt-six, le 17 février à dix-huit heures et trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 3 février 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h03, s'est terminée à 19h45.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

M. LE GOFF, Mme BACCON, Mme CALIPPE, Mme CARAMARO, M. CHANDELIER, Mme COQUIL, Mme COLONIUS, M. CORNEC, Mme DE KERDREL, M. DE MONTECLER, M. DENIEL, Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, M. KALITA, M. LE CAIN, M. MARTIN, M. MERRIEN A, M. MERRIEN B, M. MERRIEN JN, M. SMIS, Mme TABARLY, M TABORET, M. TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. ESNAULT	à	M. MARTIN
Mme JOSSET	à	Mme CARAMARO
Mme LE GOARDET	à	M. JAN
M. SIMON	à	Mme BACCON

Absente :

Mme LE BORGNE

BUDGET PRIMITIF 2026 : PRODUCTION ET REVENTE D'ENERGIE

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur concernant le budget primitif 2026 du budget production et revente d'énergie,

Considérant que ce budget ne présente pas de changements majeurs par rapport au Budget Primitif 2025.

La section d'investissement se porte à 10 500€ et la section d'exploitation à 22 500€.

La reprise des résultats 2025 fera l'objet d'un budget supplémentaire après le vote du Compte Financier Unique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte, dans les conditions suivantes, le budget primitif de production et revente d'énergie pour 2026,

Les dépenses et les recettes des sections d'exploitation et d'investissement s'élèvent à :

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260218-202602_115-DE

	Recettes en €	Dépenses en €
Exploitation	22 000,00	22 000,00
Investissement	10 500,00	10 500,00
Ensemble	33 500,00	33 500,00

Fouesnant, le 18 février 2026

La secrétaire
Liliane COQUIL

Le Maire,
Roger LE GOFF